Cote du document: EB/115/Rev.1

Date: 26 novembre 2015

Distribution: Publique

Original: Anglais



Procès-verbal de la cent quinzième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

<u>Questions techniques:</u>

Transmission des documents:

Ra it Pertev Secrétaire du FIDA téléphone: +39 06 5459 2254 courriel: r.pertev@ifad.org Alessandra Zusi Bergés Responsable du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2092 courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quinzième session Rome, 15-16 septembre 2015

Table des matières

			Paragraphe	Page
١.	Inti	roduction	1-2	1
П.	Ouverture de la réunion		3-7	1-2
111.	Déc	cisions du Conseil d'administration	8-89	2-13
	Α.	Adoption de l'ordre du jour	8	2
	В.	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	9-18	2-4
	C.	Évaluation	19-22	4
	D.	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	23-27	4-5
	E.	Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	28-40	4-8
	F.	Questions financières	41-54	8-9
	G.	Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA	55-58	9
	Н.	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente- neuvième session du Conseil des gouverneurs	59	10
	I.	Visite de pays du Conseil d'administration du FIDA	60-63	10
	J.	Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Perspective du FIDA - Note de position	64-68	10-11
	K.	Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	69-70	11
	L.	Rapport du président sur la première réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance	71-73	11
	M.	Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	74-76	11-12
	N.	Questions diverses	77-87	12-13
	Ο	Clôture de la session	88-89	13

		Paragraphe	Page
IV.	Documents présentés pour information	90	13
V.	Informations fournies dans le cadre du principe d'adaptation à l'objectif visé		13-14
Ann	exes		
I.	Délégations à la cent quinzième session du Conseil d'adn	ninistration	15
П.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration a quinzième session	à sa cent	29
Ш.	Ordre du jour		32

Procès-verbal de la cent quinzième session du Conseil d'administration

Introduction

- 1. La cent quinzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 15 et 16 septembre 2015. La liste des délégations figure à l'annexe I.
- 2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

- 3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la session et souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration aux représentants nouvellement accrédités de l'Argentine, de l'Autriche, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, de l'Inde, du Kenya et de la Norvège, ainsi qu'aux Ambassadeurs de la Chine et de la République bolivarienne du Venezuela.
- 4. Dans ses observations liminaires, le Président présente un bref résumé de la cent quatorzième session du Conseil d'administration, de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, et de la journée de réflexion tenue en avril par le Conseil d'administration. Il fait également le point sur les plus récents de ses déplacements et réunions bilatérales, et cite en particulier:
 - a) le voyage dans la Fédération de Russie, à l'occasion du Forum économique international de Saint-Pétersbourg le Davos russe –, où il s'est entretenu avec des responsables russes, notamment le Ministre de l'agriculture, qui a exprimé le désir de la Fédération de Russie de renforcer le partenariat avec le FIDA;
 - b) la visite à Cuba, pays qui a promis des contributions à FIDA10, malgré ses propres difficultés économiques. Il a eu des entretiens avec le Premier viceprésident de Cuba et avec plusieurs ministres qui ont fait part de leur satisfaction à propos du premier projet financé par le FIDA après vingt ans, et souligné que le FIDA est l'une des rares institutions financières internationales (IFI) à intervenir dans le pays;
 - c) la participation à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba, à laquelle 193 États membres des Nations Unies ont reconnu les efforts déployés par le FIDA pour mobiliser des investissements qui permettent aux populations rurales pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur résilience:
 - d) la visite à Kinshasa, en République démocratique du Congo, où il s'est entretenu avec les autorités locales, notamment le Premier ministre et les Ministres de l'agriculture, du développement rural, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie;
 - e) la participation de membres du personnel du FIDA à la trente-septième réunion des Ministres de l'agriculture et des forêts des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), tenue à Makati City, aux Philippines, et qui ont présenté le programme élaboré par le FIDA pour améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des pays de la région de l'Asie du Sud-Est.
- 5. À propos de FIDA10, le Président souligne que le montant de 1,07 milliard d'USD reçu au titre des contributions de base à la date butoir du 16 août est le plus élevé jamais reçu à ce stade dans l'histoire des reconstitutions des ressources du FIDA. Des augmentations significatives ont également été enregistrées de la part des

donateurs traditionnels, et le nombre de pays participants – 76 au total – est aussi le plus élevé atteint à cette date. Néanmoins, et compte tenu du difficile climat financier international, un léger ajustement a été nécessaire, conformément à la Résolution du Conseil des gouverneurs, et l'objectif initial de FIDA10, qui était de 1,44 milliard d'USD a été ramené à 1,353 milliard d'USD.

- 6. Le Président souhaite la bienvenue à une nouvelle cadre du FIDA récemment recrutée, à savoir Mme Margarita Astralaga, Directrice de la Division environnement et climat, qui a pris ses fonctions au Fonds le 8 juin. Le Président souhaite également la bienvenue à deux nouveaux cadres du Département de la stratégie et des savoirs: M. Steven Were Omamo, Directeur, Engagement mondial et recherche, et M. Paul Winters, Directeur, Planification stratégique et évaluation de l'impact.
- 7. Enfin, le Conseil est informé que le FIDA est la première institution des Nations Unies à obtenir le niveau de certification le plus élevé Platine au titre du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), dans la catégorie existante exploitation et entretien des bâtiments.

III. Décisions du Conseil d'administration

- A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)
- 8. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document EB 2015/115/R.1/Rev.1 et prend note du calendrier de travail présenté dans le document EB 2015/115/R.1/Rev.1/Add.1, modifié sur la base de l'adjonction des points ci-après sous la rubrique Questions diverses:
 - a) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA. Ce document, initialement distribué sous la forme d'une note d'information, a été soumis à l'examen du Conseil à la demande de la Liste A; et
 - b) proposition, avancée par la représentante du Royaume-Uni, d'examiner la procédure relative à l'élection du Président du FIDA.
- B. Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)
- 9. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2016, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2016 et le plan indicatif pour 2017-2018 (EB 2015/115/R.2).
- 10. Le Conseil prend note des synthèses présentées respectivement sur ce point par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation.
- 11. Les membres félicitent la direction et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour la qualité des documents, et saluent plus particulièrement l'amélioration de la méthodologie visant à prendre en considération la problématique hommes-femmes dans les prêts et les dons du FIDA. À cet égard, la direction est invitée à fournir des éléments de comparaison de la budgétisation sexospécifique entre le FIDA et d'autres IFI.
- 12. Plusieurs représentants observent que l'augmentation en termes réels du budget 2016 à hauteur de 2,1% paraît raisonnable.

EB/115/Rev.1

- 13. Les membres soulèvent plusieurs points à propos desquels la direction fournit des éclaircissements, en indiquant qu'un certain nombre d'entre eux seront abordés dans le projet final de budget qui sera soumis en décembre. Il s'agit en particulier:
 - a) des niveaux de cofinancement et d'emprunt souverain envisagés pour permettre le maintien du programme de prêts et dons au niveau proposé: la direction souligne que, même si le programme de prêts et dons qu'il est proposé de mettre en œuvre en 2016 s'élève à 900 millions d'USD —montant inférieur aux prévisions —, il reste plus élevé que tout engagement pris pour la première année des reconstitutions antérieures; de plus, d'éventuels scénarios d'emprunt sont à l'étude;
 - b) de l'intégration de ratios d'efficience dans le budget de 2016, notamment le ratio budget ordinaire/programme de travail, y compris des projections indicatives pour 2017 et 2018 par rapport à 2015;
 - c) de la transmission systématique d'informations sur les économies et l'amélioration de la qualité en lien avec l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficience institutionnelle du FIDA et de l'efficience des opérations qu'il finance: ces informations seront fournies dans une mise à jour qui sera présentée au Conseil en décembre;
 - d) de la continuité des mesures appropriées destinées à atténuer les risques liés à la volatilité des taux de change: les membres, préoccupés par l'éventualité d'une augmentation des budgets pour 2017 et 2018 du fait de la volatilité des taux de change, suggèrent que la direction et le Comité d'audit travaillent de concert à la mise en place d'un mécanisme de stabilisation du budget pour faire face à l'incidence des fluctuations. La direction informe le Conseil que la nouvelle méthodologie utilisée pour établir le budget tiendrait compte de ces préoccupations et sera testée durant les deux prochains cycles budgétaires afin de déterminer si des mesures supplémentaires seront nécessaires;
 - e) de l'inquiétude suscitée par la réduction des ressources allouées à l'Afrique subsaharienne durant la période couverte par la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) de 45-50% à 40-45%. La direction précise que cette allocation est établie sur la base de la formule du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) mais qu'il est prévu que 49% au maximum du programme de prêts pour 2016 sera alloué à l'Afrique subsaharienne.
- 14. Le Conseil souhaite par ailleurs que le projet final de budget contienne des informations plus détaillées sur les coûts relatifs à la décentralisation. Même si le Conseil et la direction estiment tous deux qu'il est très difficile de faire en sorte que le processus de décentralisation n'ait aucune incidence en termes de coûts, la direction met l'accent sur le fait que la stratégie "légère" adoptée par le FIDA sur le terrain est en pratique rentable. Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de coûts supplémentaires sont inévitables. La direction s'est engagée à fournir, en temps utile, des informations plus détaillées concernant la mise en œuvre du processus de décentralisation.
- 15. Concernant le budget d'IOE, le Conseil prend acte de la réduction opérée par IOE afin de rationaliser ses opérations et se félicite de l'accroissement du nombre d'évaluations de la performance de projet qu'il est prévu de mener et de l'adoption d'une approche plus sélective pour 2016, ce qui permettra de disposer de données probantes plus fiables sur la performance opérationnelle du FIDA.
- 16. Le Conseil salue les efforts déployés par IOE afin de quantifier la prise en compte des questions de parité hommes-femmes dans son budget pour 2016 et se félicite de l'évaluation au niveau de l'institution de la décentralisation du FIDA qu'il est prévu de conduire en 2016.

- 17. Le Conseil note que l'entrée en vigueur prévue du nouveau Manuel d'évaluation multipliera les possibilités de renforcer la rapidité et l'efficacité des processus d'évaluation.
- 18. Enfin, plusieurs membres avancent l'idée de dissocier, à partir de 2016, les processus de présentation et d'approbation des budgets du FIDA et d'IOE, dans une optique de renforcement de l'indépendance de ce dernier. Il est décidé que cette question sera examinée lors de la prochaine réunion du Comité d'audit. À titre de réflexion préliminaire, le Conseiller juridique déclare que l'indépendance d'IOE est garantie puisqu'il rend directement compte au Conseil d'administration, et fait observer que la dissociation de ces processus peut entraîner des complications procédurales.

C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingthuitième session
- 19. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans le rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session (document EB 2015/115/R.3), notamment l'aval, par le Comité, de la proposition visant à présenter, à partir de 2016, le Rapport sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) à la session de septembre du Conseil d'administration, et de modifier en conséquence le paragraphe 54 de la Politique de l'évaluation au FIDA (2011).
 - b) Révision de la Politique de l'évaluation au FIDA: calendrier révisé pour le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
- 20. Le Conseil d'administration approuve la recommandation figurant dans le document EB 2015/115/R.4 aux termes de laquelle le RARI et le RIDE seront, à compter de 2016, présentés en septembre et non plus en décembre, ainsi que la nécessaire modification du paragraphe 54 de la Politique de l'évaluation (2011), qui stipulait que: "Chaque année, IOE soumettra le RARI à la direction du FIDA, puis au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration à leurs sessions de décembre". Le Conseil note par ailleurs qu'aucun amendement de la Politique de l'évaluation n'est nécessaire concernant le RIDE dans la mesure où, aux termes de ladite politique, la présentation de ce document n'est associée à aucune session du Conseil en particulier.
- 21. Le Conseil prend également acte du fait que, à compter de 2016, la réunion du Comité de l'évaluation sera décalée de juin à début septembre afin de tenir compte de la proposition de changement de la date de présentation du RARI.
- 22. Certains membres disent craindre que la réduction du temps à disposition pour préparer le document puisse avoir des répercussions négatives, mais IOE garantit au Conseil que la qualité du rapport sera inchangée, voire améliorée, vu qu'il est établi sur la base d'évaluations menées au cours de l'année précédente.
- D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 5 de l'ordre du jour)
- 23. Le Conseil prend note des informations présentées dans le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), assorties des observations d'IOE (document EB 2015/115/R.5), ainsi que de son additif, et donne son aval.

- 24. Le Conseil accueille favorablement le document et félicite la direction pour avoir adopté des mesures concrètes dans 120 cas (sur 128), soit un taux de respect des recommandations proche de 94%. Pour améliorer encore la méthodologie redditionnelle, il est suggéré que, à l'avenir, le PRISMA présente un suivi plus précis des mesures adoptées pour donner suite aux recommandations concernant l'égalité des sexes.
- 25. Bien que conscient du fait que la capacité d'absorption du FIDA a des limites, le Conseil fait observer qu'il serait bon qu'IOE puisse faire part de ses recommandations en toute liberté, sans aucune contrainte de la part de la direction, qu'il s'agisse d'un plafonnement du nombre de recommandations par évaluation ou en raison des incidences financières des recommandations pour l'organisation.
- 26. Par ailleurs, le Conseil note que le PRISMA doit rester, pour la direction, un document dans lequel elle rend compte, et insiste sur le fait qu'aucune recommandation que la direction adresse à IOE ne devrait y figurer.
- 27. Les représentants se félicitent du fait que le PRISMA sera désormais présenté au Conseil en même temps que le RARI et le RIDE, ce qui permettra d'avoir une vue plus exhaustive du cycle d'évaluation et de renforcer la boucle d'apprentissage.
- E. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)
- 28. Le Conseil d'administration, agissant à la fois en sa capacité de Conseil d'administration du FIDA et de gestionnaire du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), selon le cas, examine et approuve les projets et programmes suivants:
 - a) Afrique orientale et australe
 - Burundi: Programme de développement des filières Phase II (PRODEFI-II)
- 29. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.6 et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à vingt-six millions cent mille droits de tirage spéciaux (26 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don ASAP d'un montant équivalant à trois millions cinq cent dix mille droits de tirage spéciaux (3 510 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- ii) Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles financement supplémentaire
- 30. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.7 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don supplémentaire d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

31. Le Conseil prend note du fait que le Royaume-Uni entend s'abstenir sur l'approbation des projets au Burundi, en raison de préoccupations concernant la gestion des risques et d'un devoir de précaution face à la situation politique du pays.

EB/115/Rev.1

- iii) Madagascar: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky Phase II (AD2M-II)
- 32. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.8 et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-quatre millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (24 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à quatre millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (4 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- iv) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo
- 33. Enfin, sur la base des échanges relatifs au Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo, en République-Unie de Tanzanie (document EB 2015/115/R.9 + Sup.1), et prenant acte des préoccupations exprimées par plusieurs membres du Conseil à ce sujet, le président du Conseil propose, avec l'approbation conditionnelle du programme par le Conseil, que le FIDA puisse:
 - a) aller de l'avant avec le processus de démarrage moyennant l'utilisation du don destiné à la préparation de la mise en œuvre, qui s'élève à 450 000 USD;
 - b) renforcer la gouvernance foncière dans le district de Bagamoyo;
 - c) faire les préparatifs nécessaires pour le programme de suivi à long terme avec des acteurs non étatiques; et
 - d) faciliter les activités de vulgarisation et les consultations qu'il est recommandé de mener avec tous les partenaires au niveau du pays.
- 34. Aucun décaissement ne sera effectué sur le prêt du FIDA tant que le Fonds ne sera pas convaincu que tous les risques ont été pris en compte et que toutes les garanties nécessaires sont en place, et les décaissements seront suspendus si le gouvernement ne respecte pas l'une quelconque des obligations figurant dans l'accord de financement négocié. Par ailleurs, le bureau de pays du FIDA restera en contact avec les partenaires de développement et les tiendra dûment informés de tous les aspects relatifs à l'état d'avancement du programme.
- 35. De plus, afin de garantir que les points de vue exprimés par le Conseil d'administration ont été dûment pris en compte, une proposition révisée fournissant le complément d'information et les éclaircissements demandés sera soumise au Conseil d'administration pour approbation à sa cent seizième session, en décembre 2015.
 - b) Asie et Pacifique
 - i) République islamique d'Afghanistan: Appui en faveur du programme prioritaire national 2
- 36. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.10 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique d'Afghanistan un don d'un montant équivalant à trente-quatre millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (34 450 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- ii) Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan
- 37. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.11/Rev.1, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente-huit millions sept cent cinquante mille euros (38,75 millions d'EUR) (approximativement 42,48 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un don d'un montant équivalant à sept cent vingt mille droits de tirage spéciaux (720 000 DTS) (approximativement 1,0 million d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- iii) Philippines: Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)
- 38. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.12 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République des Philippines un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-sept millions trois cent dix mille euros (27 310 000 EUR) (équivalant approximativement à 29,96 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

- iv) Philippines: Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural (CONVERGE)
- 39. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.13 et adopte la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République des Philippines un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-deux millions huit cent mille euros (22 800 000 EUR), équivalant approximativement à 25,01 millions d'USD, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Ouzbékistan: Projet de développement des filières laitières

40. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2015/115/R.14/Rev.1, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un prêt à des conditions mixtes d'un montant équivalant à dix-sept millions de droits de tirage spéciaux (17 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Ouzbékistan un don d'un montant équivalant à cinq cent mille droits de tirage spéciaux (500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

F. Questions financières (point 7 de l'ordre du jour)

- a) Rapports du président du Comité d'audit sur les cent trente-sixième et cent trente-septième réunions
- 41. Le Conseil d'administration examine les rapports du président du Comité d'audit sur les cent trente-sixième et cent trente-septième réunions (documents EB 2015/115/R.15 et EB 2015/115/R.16 respectivement), et en prend note. Par ailleurs, le Conseil prend acte du fait que, lors de sa cent trente-septième réunion, le Comité d'audit a avalisé la proposition avancée par la direction de reporter jusqu'en 2016 l'évaluation formelle du niveau de la Réserve générale.
- 42. S'agissant des demandes d'éclaircissements formulées lors des cent trente-sixième et cent trente-septième réunions du Comité d'audit à propos de la révision des modalités de prêt du FIDA due à l'introduction du Cadre d'emprunt souverain, le coordonnateur de la Liste C demande qu'il soit mentionné, dans le procès-verbal de la session, que la Liste est opposée à toute tentative de révision des modalités de prêt. Le coordonnateur de la Liste C cite le paragraphe 16 du Cadre d'emprunt souverain, qui stipule clairement que "le FIDA peut rétrocéder les fonds empruntés, aux conditions en vigueur, sous réserve que les conditions de prêt et les projections de flux de trésorerie pour les fonds rétrocédés (calculées sur la base de la demande et des conditions du prêt) permettent de satisfaire aux principes de viabilité financière autonome (c'est-à-dire que l'opération "s'autofinance")."
- 43. Le Conseil note que des emprunts seront nécessaires, pendant la période couverte par FIDA10, pour combler un déficit de financement, et que si le FIDA n'est pas en mesure de faire correspondre les modalités de l'emprunt et celles de la rétrocession des prêts, le principe de "l'autofinancement" pourrait devoir être révisé pour faciliter l'emprunt. Réviser les modalités des prêts à cause de l'emprunt ne devra toutefois pas figurer parmi les options.
- 44. Le président du Comité d'audit rappelle que l'examen des modalités de prêt avait déjà avant même l'adoption du Cadre d'emprunt souverain été inscrit au programme de travail du Comité d'audit. Toutefois, pour répondre aux préoccupations exprimées par des membres du Comité et pour laisser suffisamment de temps au déploiement complet du Cadre d'emprunt souverain, il avait été décidé que cet examen pourrait être reporté, et qu'il est de la responsabilité du Comité d'audit de conduire, de temps à autres, de tels examens.
- 45. Tout en reconnaissant que le Comité d'audit est habilité à se retourner, en tant que de besoin, vers le Conseil, la direction souligne que les examens et les évaluations périodiques des modalités ou des instruments institutionnels sont des processus sains et bienvenus.
 - b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
- 46. Après avoir examiné le document EB 2015/115/R.17 portant sur l'examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale, le Conseil d'administration approuve le report de l'examen formel de l'adéquation du niveau de la Réserve générale en 2016, comme indiqué dans ledit document.
 - c) Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
- 47. Le Conseil se félicite des informations contenues dans le Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2015/115/R.18) et en prend note.

EB/115/Rev.1

- 48. Les représentants félicitent le FIDA d'être parvenu à recueillir un volume important d'annonces de contributions à la dixième reconstitution en dépit de la nécessité de revoir à la baisse l'objectif de FIDA10, et notent l'assurance, fournie par la direction, que le montant total du programme de prêts et dons pour FIDA10, soit 3 milliards d'USD, sera maintenu. Ce point est jugé essentiel pour que le FIDA puisse conserver toute sa pertinence dans les efforts déployés pour mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015.
- 49. Ils expriment tout leur soutien à la poursuite, par le Fonds, des efforts qu'il déploie pour mobiliser des ressources additionnelles afin de parvenir à un niveau élevé de cofinancement, et pour rechercher d'autres options de financement afin de mettre en œuvre l'ensemble de son programme de travail en 2016.
- 50. Le Conseil invite tous les États membres qui n'ont pas encore fait d'annonce de contribution à le faire, et encourage les autres à envisager un accroissement de leurs contributions.
- 51. Le représentant du Koweït ayant confirmé que son pays entend maintenir sa contribution à 1% du total des contributions, la direction lui donne l'assurance que ce chiffre a été précisément consigné dans le rapport.
- 52. En réponse aux questions concernant l'objectif en matière d'emprunt et les éventuelles contributions complémentaires non affectées, la direction annonce qu'une stratégie, qui évoluera dans un avenir proche, inclura notamment une interaction constante avec les principaux partenaires.
- 53. Les représentants sont informés de l'impact croissant des paiements compensatoires associés au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), qui entreront en vigueur à compter de FIDA10 et n'ont pas été comptabilisés dans le niveau cible de reconstitution. À cet égard, les États membres seront invités à offrir leur soutien moyennant, lors des reconstitutions à venir, des annonces plus élevées au titre des contributions de base et des contributions complémentaires non affectées, de manière à compenser l'incidence négative de ces paiements compensatoires.
- 54. Enfin, un certain nombre de précisions sont fournies en réponse aux questions concernant l'allocation des droits de vote, et il est proposé que cette question soit examinée plus à fond par le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance.
- G. Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FLDA (point 8 de l'ordre du jour)
- 55. Le Conseil examine le document EB 2015/115/R.19 exposant les principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA, qui lui est soumis pour approbation, et félicite le Secrétariat et les Coordonnateurs pour les efforts déployés dans la recherche d'un compromis sur cette question.
- 56. Bien que certains membres saluent la clarté et la concision du document qui, dans le droit fil des meilleures pratiques internationales, met le FIDA en adéquation avec d'autres IFI, aucun consensus n'est atteint en faveur de son approbation par le Conseil.
- 57. En particulier, le représentant de l'Argentine, parlant au nom du groupe des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, soulève un certain nombre de points, et d'autres membres, parlant au nom des pays africains, sont d'avis que cette question doit être examinée plus en détail.
- 58. En conclusion, il est décidé que le Secrétaire du FIDA continuera de se pencher sur cette question importante avec les Coordonnateurs et amis, avec l'appui du Bureau du Conseiller juridique et du Bureau de la déontologie, en vue d'atteindre un consensus.

- H. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs (point 9 de l'ordre du jour)
- 59. Le Conseil d'administration examine et approuve le projet d'ordre du jour de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2015/115/R.20), qui sera si nécessaire révisé à la lumière des débats en cours concernant les Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA et présenté à nouveau au Conseil en décembre.
- Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA (point 10 de l'ordre du jour)
 - a) Rapport sur la visite de pays effectuée en 2015 par le Conseil d'administration du FIDA au Royaume du Maroc
- 60. Le Conseil d'administration accueille favorablement le rapport présenté par Son Excellence M. Mario Arvelo Caamaño, Ambassadeur et Représentant permanent de la République dominicaine auprès du FIDA, concernant la visite effectuée par le Conseil d'administration au Royaume du Maroc, et qui figure dans le document EB 2015/115/R.21, et se déclare satisfait de cette occasion de pouvoir se rendre compte de l'action menée par le FIDA sur le terrain.
- 61. Les membres félicitent le FIDA pour le partenariat solide qui l'unit au gouvernement et aux petits exploitants, pour sa renommée d'acteur engagé qui contribue à améliorer les conditions de vie des populations rurales, et pour l'excellente organisation de cette visite.
 - b) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2016-2018
- 62. Le Conseil examine le document EB 2015/115/R.22 et approuve la date proposée pour la visite de pays qu'effectuera le Conseil d'administration en 2016, à savoir du 21 au 25 novembre, ainsi que la destination, à savoir le Brésil.
- 63. En réponse à la demande, exprimée par plusieurs membres, d'inclure à l'avenir un plus grand nombre de pays les moins avancés parmi les propositions de destination, il est décidé que le document sera revu afin de définir des critères de choix et de sélection nouveaux ou remaniés des visites de pays pour 2017 et 2018. À cette fin, il est décidé que les Coordonnateurs et amis examineront ce point au sein de chaque liste avant la réunion de novembre, l'objectif étant de présenter un projet final de document au Conseil de décembre 2015.
- J. Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Point de vue du FIDA Note de position (point 11 de l'ordre du jour)
- 64. Le Conseil d'administration examine et évalue la collaboration entre les trois organismes ayant leur siège à Rome, du point de vue du FIDA (document EB 2015/115/R.23).
- 65. Le Conseil se félicite vivement de la collaboration étroite et efficace qui unit actuellement ces organismes, et encourage la direction à aller de l'avant sur la voie d'une collaboration efficace et sincère de manière à offrir de meilleurs produits et de meilleurs résultats aux clients et aux bénéficiaires du FIDA.
- 66. Bien que conscient des spécificités respectives des trois organismes en termes de mandat et de modèle opérationnel, le Conseil d'administration fait néanmoins observer que la collaboration est une nécessité et que, pour justifier celle-ci, il faut promouvoir la concrétisation de l'action à divers niveaux mondial, institutionnel, national et thématique dans l'intérêt des États membres.
- 67. Quant à l'intention d'améliorer la coordination en relation avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), qui est accueillie favorablement, le

- représentant des États-Unis souligne que les recommandations émanant du CSA sur des questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition n'ont pas un caractère contraignant et ne doivent donc pas être considérées comme des mandats pour lesquels le FIDA devait rendre compte.
- 68. La direction s'engage à continuer d'œuvrer, avec les chefs et les cadres supérieurs des institutions ayant leur siège à Rome, au renforcement de l'efficacité et, à cette fin, elle entend présenter au Conseil, en décembre, un document de référence qui illustrera notamment une vision de l'avenir.
- K. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance (point 12 de l'ordre du jour)
- 69. Le Conseil d'administration accueille favorablement l'exposé de Son Excellence Claudio Rozencwaig, Ambassadeur, Représentant de l'Argentine et président du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, sur le rapport du Groupe (document EB 2015/115/R.24/Rev.1), et plus particulièrement sur les délibérations dont a été le cadre la deuxième réunion du groupe de travail, en juin 2015.
- 70. Il est par ailleurs rappelé aux représentants que des consultations informelles de toutes les Listes avec le Bureau du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance seront organisées après la session du Conseil.
- L. Rapport du président sur la première réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance (point 13 de l'ordre du jour)
- 71. Le Conseil accueille favorablement le rapport du président du Groupe de travail sur le SAFP concernant la première réunion (document EB 2015/115/R.30).
- 72. Les représentants observent que l'examen du SAFP arrive à un moment opportun, compte tenu des faits nouveaux qui surviennent actuellement, comme l'adoption des Objectifs de développement durable, les conclusions de la récente Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Addis-Abeba, et le Cadre d'emprunt souverain du FIDA, récemment mis en place.
- 73. L'accent est mis sur la nécessité d'organiser un séminaire informel afin d'approfondir le débat sur le SAFP. À la lumière des changements en cours, diverses opinions sont exprimées quant à l'éventuelle nécessité de revoir le mandat du Groupe de travail sur le SAFP de manière à garantir la prise en compte de toutes les questions pertinentes. À cet égard, plusieurs représentants soulignent l'importance de tenir les futurs débats conformément au mandat et aux pratiques en vigueur, en matière de SAFP, dans d'autres IFI et de déterminer comment le FIDA pourrait tirer parti de ces débats.
- M. Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (point 14 de l'ordre du jour)
- 74. Des informations actualisées sont fournies oralement au Conseil d'administration sur les questions liées à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Le Conseil félicite la direction pour être parvenue à clore cette affaire de manière satisfaisante.
- 75. Le Conseil est notamment informé que, suite aux décisions favorables rendues par le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail en février 2015, le seul litige en cours a été réglé et que la direction a transféré à la Convention une

- somme de 3,8 millions d'USD, sur un total de 4,5 millions d'USD qui avaient été mis en réserve sur un compte bloqué pour faire face à d'éventuelles obligations financières vis-à-vis de la CCD.
- 76. Un rapport écrit sur ce point sera présenté au Conseil des gouverneurs à sa session de 2016.
- N. Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour)
 - a) Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires
- 77. Le Conseil d'administration approuve l'adoption de la méthode de mise en œuvre de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration telle qu'elle est exposée à la section V du document EB 2015/115/R.25, accompagné de sa pièce jointe.
- 78. Les représentants notent que ce changement continuera de garantir le respect des prescriptions du Conseil et offrira une certaine souplesse vu que, même si la plupart des documents auxquels le Conseil d'administration doit donner suite continueront d'être transmis quatre semaines avant la session durant laquelle ils seront examinés, les autres types de document seront transmis trois semaines avant la session concernée.
 - b) Mémorandum d'accord entre le Fonds international de développement agricole et la Banque européenne d'investissement
- 79. Le Conseil accueille favorablement le document EB 2015/115/R.26 proposant un cadre de coopération visant à promouvoir la collaboration entre la Banque européenne d'investissement et le FIDA en mettant à profit les complémentarités des deux institutions.
- 80. En conclusion, le Conseil autorise le Président à négocier et à conclure un mémorandum d'accord pour établir un partenariat avec la Banque européenne d'investissement, conformément aux dispositions figurant en annexe au document. L'accord de coopération signé sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.
 - c) Mémorandum d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et la communauté des donateurs
- 81. Le Conseil d'administration approuve l'adhésion du FIDA au mémorandum d'accord, qui figure à l'appendice II du document EB 2015/115/R.27, entre l'INTOSAI et la communauté des donateurs, signé le 20 octobre 2009, et autorise le Président à conclure cette adhésion pour une période initiale de cinq ans, conformément à la proposition figurant dans le document. L'accord de coopération signé sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.
 - d) Accord-cadre de coopération entre le Fonds international de développement agricole et la Société andine de développement
- 82. Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et à conclure un accord-cadre de coopération entre le FIDA et la Société andine de développement, conforme en substance aux modalités indiquées à l'annexe I du document EB 2015/115/R.28. L'accord de coopération signé sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.

- e) Troisième Conférence internationale sur le financement du développement Programme d'action d'Addis Abeba Incidences pour le FIDA
- 83. Un exposé concernant la Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, du point de vue du FIDA, est présenté au Conseil.
 - f) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
- 84. Le Conseil d'administration présente une déclaration conjointe, au nom de toutes les Listes, sur la première journée de réflexion du Conseil d'administration, tenue en avril, où il dit combien il a apprécié cet événement couronné de succès, qui a constitué une excellente occasion de débattre de questions de stratégie et de l'efficacité du Fonds.
- 85. Notant que la journée de réflexion se tiendra une fois par an, le Conseil d'administration invite le Secrétaire du FIDA à assurer, de concert avec les Coordonnateurs, le suivi des questions abordées à cette occasion, et à en référer au Conseil à l'avenir.
 - g) Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA
- 86. Le Conseil d'administration examine le document EB 2015/115/R.31 intitulé "Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA", conformément à la proposition avancée par la représentante du Royaume-Uni.
- 87. Le Conseil convient de charger les Coordonnateurs et amis d'examiner cette question lors de leur réunion de novembre, afin d'évaluer le degré de soutien en faveur de la présentation d'un projet de document au Conseil, en décembre. Les Coordonnateurs sont invités à organiser, avant cette réunion, d'amples consultations au sein de leurs Listes respectives.

O. Clôture de la session

- 88. Après avoir fait la synthèse des débats, le Président remercie le Conseil d'administration pour ses orientations et ses contributions, et accepte de communiquer aux représentants ses observations liminaires et finales. Il assure les représentants de l'engagement de la direction, qui demeure résolue à continuer à assurer un fonctionnement harmonieux et efficace du FIDA.
- 89. Le Président exprime ses remerciements et dit adieu aux cadres qui quitteront prochainement le FIDA, soit pour assumer d'autres fonctions, soit pour prendre leur retraite:
 - a) Mme Olivia Graham, Directrice du Bureau de la déontologie, et
 - b) M. Michael Gehringer, Directeur de la Division des ressources humaines

IV. Documents présentés pour information

- 90. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information:
 - Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2015 (EB 2015/115/R.29).

V. Informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service.
- Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
- Activités prévues au titre des projets, programmes et des dons



Investing in rural people Investir dans les populations rurales Invertir en la población rural الاستثمار في السكان الريفيين

المندوبون في الدورة الخامسة عشرة بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 115th session of the Executive Board

Délégations à la cent quinzième session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 115° período de sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 115th Session Rome, 15-16 September 2015

ALGERIA

Nourdine LASMI Directeur de la maintenance et des moyens Ministère des finances Alger

Abdennour GOUGAM Secrétaire des affaires étrangères Ambassade de la République algérienne démocratique et populaire Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome

ARGENTINA

Claudio Javier ROZENCWAIG Embajador Representante Permanente de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma

Jorge NEME Coordinador Ejecutivo Unidad para el Cambio Rural (UCAR) Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca Buenos Aires

Susana MARQUEZ Planeamiento y Gestión Estratégica Unidad para el Cambio Rural (UCAR) Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca Buenos Aires

Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT Secretario Representante Permanente Alterno de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma

ARGENTINA (cont'd)

Manrique Lucio ALTAVISTA Secretario Representante Permanente Alterno de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma

AUSTRIA

Seena GARCIA Advisor International Financial Institutions Federal Ministry of Finance Vienna

BELGIUM

Guy BERINGHS Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

BRAZIL

Rafael RANIERI General Coordinator of Relations with International Organizations Secretariat of International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia

CANADA

Karen GARNER Counsellor Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

Courtney HOOD
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

NIU Dun Ambassador Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ZHANG Zhengwei Counsellor Deputy Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

WANG Rui Second Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

DANG Libin
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Vibeke Gram MORTENSEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Louise Kirstine SINDING Intern The Royal Danish Embassy Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Antonio VARGAS HERNÁNDEZ
Ordenador Nacional de los Fondos Europeos y
Director General de Cooperación Multilateral
Ministerio de Economía, Planificación
y Desarrollo
Santo Domingo

DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Mario ARVELO CAAMAÑO Embajador Representante Permanente de la República Dominicana ante el FIDA Roma

Julia VICIOSO VARELAS Ministra Consejera Representante Permanente Alterna de la República Dominicana ante el FIDA Roma

EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Martin LANDAIS Conseiller économique Adjoint au Chef du service économique régional Ambassade de France Rome

Donatienne HISSARD Conseillère Représentante permanente adjointe de la République française auprès de l'OAA, PAM et FIDA Rome

GERMANY

Otmar GREIFF Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to FAO and the other International Organizations Rome

GERMANY (cont'd)

Sonja REITZUG Intern Permanent Representation of the Federal Republic of Germany to FAO and the other International Organizations Rome

INDIA

Raj KUMAR Joint Secretary Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi

Vimlendra SHARAN
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO Secretary-General Ministry of Agriculture Jakarta

Des ALWI Minister Deputy Chief of Mission Deputy Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome

Tazwin HANIF
Minister Counsellor for Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Sagung Mirah Ratna DEWI Deputy Director for International Cooperation Ministry of Agriculture Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Yusral TAHIR Agricultural Attaché Embassy of the Republic of Indonesia Rome

Royhan WAHAB
First Secretary
Embassy of the Republic of Indonesia
Rome

IRELAND

Earnán O'CLÉIRIGH
Senior Development Specialist/Policy Lead
Inclusive Economic Growth Policy Team
Development Co-operation
Directorate (Irish Aid)
Department of Foreign Affairs and Trade
Limerick

Damien KELLY
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Adolfo DI CARLUCCIO
Executive Board Representative
of IFAD for Italy
Director OECD Affairs
and Financial Markets (Office VII)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN Counsellor Alternate Permanent Representative of the Italian Republic to IFAD Rome

ITALY (cont'd)

Diletta SVAMPA
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office IX)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Lucia PETTINARI Intern Permanent Representation of the Italian Republic to the United Nations Agencies Rome

JAPAN

Osamu KUBOTA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

KENYA

Fabian MUYA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LIBERIA

Mohammed S.L. SHERIFF
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Republic of Liberia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

A. Haruna-Rashid KROMAH
Secretary
Embassy of the Republic of Liberia
Rome

MEXICO

Benito JIMÉNEZ SAUMA Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

NETHERLANDS

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Marije van den BERG Intern Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Inge NORDANG Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome

Gunnvor BERGE
Senior Adviser
Section for United Nations Policy
Department for United Nations,
Peace and Humanitarian Affairs
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Margot SKARPETEIG
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

PAKISTAN

Ishtiak Ahmed AKIL
Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB Adviser Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Pakistan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

QATAR

Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

REPUBLIC OF KOREA

LEE Eun Jeong Counsellor (Agricultural Attaché) Alternate Permanent Representative of the Republic of Korea to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

SPAIN

Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST Primer Secretario Embajada de España Roma

Juan Ignacio Izuzquida RUEDA
Jefe del Departamento de la Oficina del Fondo
para la Promoción del Desarrollo (FONPRODE)
y de Cooperación Financiera
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Ministerio de Asuntos Exteriores y
de Cooperación
Madrid

María ABAD ZAPATERO

Técnico Superior Experto en Cooperación
Departamento de la Oficina del Fondo
para la Promoción del Desarrollo (FONPRODE)
y de Cooperación Financiera
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Ministerio de Asuntos Exteriores y
de Cooperación
Madrid

SWEDEN

Jörgen FROTZLER
Head of Section for Multilateral
Development Banks
Department for Multilateral
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

Margaretha ARNESSON-CIOTTI Programme Officer Embassy of Sweden Rome

SWITZERLAND

Liliane ORTEGA Conseiller Représentant permanent adjoint de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome

Dimka STANTCHEV SKEIE
Chargée de programme
Section Programme global sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR Deputy Director International Financial Relations Department Ministry of Finance Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN Coordinator for the United Nations Food and Agriculture Agencies in Rome Embassy of the United Arab Emirates Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

John HURLEY
Director
Office of Debt and
Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Fabrizio MOSCATELLI Advisor United States Mission to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM Embajador Representante Permanente de la República Bolivariana de Venezuela ante la FAO y demás Organismos de las Naciones Unidas Roma

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República Bolivariana de Venezuela ante la FAO y demás Organismos de las Naciones Unidas Roma

المراقبون

OBSERVERS¹ OBSERVATEURS OBSERVADORES

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Laurent THOMAS
Assistant Director-General
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Mihoko TAMAMURA Director Rome-based Agencies and CFS Division Rome

المراقبون الصامتون في المناقشات الإقليمية

SILENT OBSERVERS FOR REGIONAL DISCUSSIONS²
OBSERVATEURS SANS DROIT DE PAROLE DURANT LES
DISCUSSIONS RÉGIONALES
OBSERVADORES SIN DERECHO A VOTO EN LOS DEBATES
REGIONALES

MADAGASCAR

RATOHIARIJAONA Rakotoarisolo Suzelin Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Madagascar auprès des organisations spécialisées des Nations Unis Rome

PHILIPPINES

Enrique Voltaire G. PINGOL Minister Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

² Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board proceedings. Para 2(b).

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent quinzième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2015/115/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2015/115/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2015/115/R.2	3	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axé sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2015/115/R.3	4 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session
EB 2015/115/R.4	4 b)	Révision de la Politique de l'évaluation au FIDA: calendrier révisé pour le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
EB 2015/115/R.5/Rev.1 ³ + Add.1 ⁴	5	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) - Volume I: Rapport principal
EB 2015/115/R.6	6 a) i)	Burundi: Programme de développement des filières – Phase II (PRODEFI-II)
EB 2015/115/R.7	6 a) ii)	Burundi: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles
EB 2015/115/R.8	6 a) iii)	Madagascar: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky – Phase II (AD2M-II)
EB 2015/115/R.9 + Rev.1	6 a) iv)	République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo
EB 2015/115/R.10	6 b) i)	République islamique d'Afghanistan: Appui en faveur du programme prioritaire national 2
EB 2015/115/R.11 + Rev.1	6 b) ii)	Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan

 $^{^{\}rm 3}$ La révision ne concerne que la version anglaise. $^{\rm 4}$ En anglais seulement.

29

EB 2015/115/R.12	6 b) iii)	Philippines: Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)
EB 2015/115/R.13	6 b) iv)	Philippines: Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural (CONVERGE)
EB 2015/115/R.14 + Add.1 + Sup.1 ⁴	6 c)	Ouzbékistan: Projet de développement des filières laitières
EB 2015/115/R.15	7 a) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-sixième réunion
EB 2015/115/R.16	7 a) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-septième réunion
EB 2015/115/R.17	7 b)	Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
EB 2015/115/R.18 + Rev.1 ³	7 c)	Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2015/115/R.19	8	Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA
EB 2015/115/R.20	9	Projet d'ordre du jour provisoire de la trente- neuvième session du Conseil des gouverneurs
EB 2015/115/R.21	10 a)	Rapport sur la visite de pays effectuée en 2015 par le Conseil d'administration du FIDA
EB 2015/115/R.22	10 b)	Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2016-2018
EB 2015/115/R.23	11	Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Point de vue du FIDA – Note d'orientation
EB 2015/115/R.24/Rev.1	12	Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance
EB 2015/115/R.30	13	Rapport du président du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance – Première réunion
EB 2015/115/R.25	15 a)	Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires
EB 2015/115/R.26	15 b)	Proposition de mémorandum d'accord avec la Banque européenne d'investissement
EB 2015/115/R.27	15 c)	Mémorandum d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et

		la communauté des donateurs			
EB 2015/115/R.28	15 d)	Proposition d'accord-cadre de coopération avec la Société andine de développement (SAD)			
EB 2015/115/R.31	15 g)	Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA			
Documents présentés pour information					
EB 2015/115/R.29	16	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres 2015			
Notes d'information					
EB 2015/115/INF.1		Arrangements pour la cent quinzième session du Conseil d'administration			
EB 2015/115/INF.2		République populaire du Bangladesh: Rapport de situation sur les conclusions de la mission de supervision du Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor et du Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance			
EB 2015/115/INF.3		Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2014			
EB 2015/115/INF.4		Accréditation du FIDA au Fonds vert pour le climat			
EB 2015/115/INF.5 ⁵		Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA			

 $^{^{\}rm 5}$ Réservé seulement aux représentants au Conseil d'administration.

Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

Date:

Distribution:

Publique

Anglais



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour

Ordre du jour

Points de l'ordre du jour pour approbation ou examen⁶

- 1. Ouverture de la session
- 2. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation

E = pour examen

 Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2016, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2016 et plan indicatif pour 2017-2018 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]

4. Évaluation

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-huitième session [E]
- b) Révision de la Politique de l'évaluation au FIDA: calendrier révisé pour le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) [A]
- 5. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) [E]
- 6. Propositions de projet/programme soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - a) Afrique orientale et australe
 - i) Burundi: Programme de développement des filières Phase II (PRODEFI-II)
 - ii) Burundi: Mémorandum du Président: Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles financement supplémentaire
 - iii) Madagascar: Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky Phase II
 - iv) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement communautaire durable et d'appui à l'infrastructure sucrière de Bagamoyo
 - b) Asie et Pacifique

a) Afghanistan: Appui en faveur du programme prioritaire national 2

- b) Chine: Projet de lutte contre la pauvreté dans la région montagneuse du Qinghai Liupan
- c) Philippines: Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)
- d) Philippines: Projet de convergence sur le renforcement des filières en faveur de la croissance et de l'autonomisation du milieu rural (CONVERGE)

⁶ Cette section comprend en outre un certain nombre de points présentés pour information, qui seront examinés durant la session du Conseil d'administration.

c) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Ouzbékistan: Projet de développement des filières laitières

- 7. Questions financières
 - a) Rapports du président du Comité d'audit
 - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-sixième réunion [E]
 - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-septième réunion [E]
 - b) Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale [A]
 - c) Rapport sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA [1]
- 8. Principes de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration du FIDA [A]
- 9. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs [A]
- 10. Visite de pays du Conseil d'administration du FIDA
 - a) Rapport sur la visite de pays effectuée en 2015 par le Conseil d'administration du FIDA au Royaume du Maroc [E]
 - b) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2016-2018 [A]
- 11. Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Point de vue du FIDA Note d'orientation [E]
- 12. Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance [1]
- 13. Rapport du président sur la première réunion du Groupe de travail sur le Système d'allocation fondé sur la performance [E]
- 14. Informations actualisées sur les dispositions relatives à l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique [1]
- 15. Questions diverses
 - a) Délais de présentation des documents aux représentants des États membres au Conseil d'administration du FIDA et à ses organes subsidiaires [A]
 - b) Mémorandum d'accord entre le Fonds international de développement agricole et la Banque européenne d'investissement [A]
 - c) Mémorandum d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et la communauté des donateurs [A]
 - d) Accord-cadre de coopération entre le Fonds international de développement agricole et la Société andine de développement [A]
 - e) Troisième conférence internationale sur le financement du développement Programme d'action d'Addis Ababa Incidences pour le FIDA [I]
 - f) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA [E]
 - g) Tirer parti des bonnes pratiques: procédures relatives à l'élection du Président du FIDA [1]

II. Documents présentés pour information

Les documents présentés pour information ne sont discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail, qui ne comprend que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), est mis en ligne sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Rapport financier régulièrement soumis au Conseil d'administration

16. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les premier et deuxième trimestres de 2015 [I]

Informations fournies sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé

En vertu du principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), les documents suivants seront disponibles sur le site web du FIDA ainsi que sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, les informations fournies pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.

- 17. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- 18. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
- 19. Activités prévues au titre des projets/programmes et des dons

Notes d'information

- a) Arrangements pour la cent quinzième session du Conseil d'administration
- b) Aperçu des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2014
- c) République populaire du Bangladesh: Rapport de situation sur les conclusions de la mission de supervision du Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor et du Projet d'adaptation au changement climatique et de protection des moyens de subsistance
- d) Synthèse de la première journée de réflexion du Conseil d'administration du FIDA
- e) Accréditation du FIDA au Fonds vert pour le climat
- f) Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration